



Collège Aimé CÉSAIRE de Fort-de-France - Année scolaire 2021-2022

Inscriptions

Nouveaux élèves uniquement : tous niveaux

Dates: **JEUDI 1er JUILLET, VENDREDI 2 JUILLET, LUNDI 5 JUILLET**

de 7h à 12h et de 14h à 16h

Fiches de renseignements à remplir sur place.

Documents à fournir lors de l'inscription au collège

3 photos d'identité récente de l'élève

Photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève (en cours de validité)

Photocopie du livret de famille (toutes les pages) ou Acte de naissance pour les Allophones

Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du/ (des) parents responsables (en cours de validité) ou de la carte de séjour pour les Allophones. Photocopie du justificatif de domicile: Facture EDF, eau, titre de propriété, bail...(moins de 3 mois).

L'attestation d'assurance pour l'année scolaire 2020-2021; La notification d'affectation délivrée par les services de la scolarité du rectorat. Obligatoire pour tous.

Si les parents sont séparés, si vous avez le statut de représentant (e) légal (e) en qualité de (tuteur/trice: joindre une Copie du jugement de divorce ou une copie de la décision de justice justifiant la garde de l'élève à inscrire.

Si vous êtes hébergés : Une attestation d'hébergement datant de moins de 3 mois

Nouveaux élèves en 6ème, 5ème, 4ème ou 3ème: Fournir en plus des pièces citées plus haut: un EXEAT encore appelé: Certificat de fin de scolarité délivré par l'établissement d'origine et la notification d'affectation du Rectorat. C'est après un entretien avec le chef d'établissement du Collège Aimé CESAIRE de Fort-de-France que le parent responsable, le tuteur ou la tutrice pourra procéder à l'inscription de l'élève.

Les parents retardataires seront accueillis afin de procéder aux formalités d'inscriptions:

du **Mardi 6 Juillet au Mardi 13 Juillet 2021 de 8h à 14h.**

La Principale

YCATAN MARTINON

